



Zoom sur Le Programme Bois-énergie Normandie animé par Biomasse Normandie

www.bois-energie-normandie.fr

Le programme Bois-énergie Normandie, soutenu par la Région et l'ADEME depuis plus de 20 ans, vise à consolider et à renforcer le travail d'animation auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, agriculteurs, collectivités, maîtres d'ouvrages, acteurs économiques (filières bois-forêt, déchets, énergie...), bureaux d'études, institutionnels, etc.

Ce programme vise à accélérer la dynamique de développement de la filière bois-énergie sur le territoire régional.

Chiffres clés

Le bois-énergie est la **première énergie renouvelable en Normandie** (et en France).

Il représente 70% de la production d'énergie renouvelable.

Le chauffage collectif au bois, objet principal du Programme permet de chauffer aujourd'hui :

-  **51 500** logements essentiellement collectifs
-  **9 880** lits d'hôpitaux et d'hébergements pour personnes âgées : 21 hôpitaux + 51 maisons de retraite, RPA ou EHPAD
-  **312** établissements d'enseignement : 40 lycées + 54 collèges + 208 écoles/groupes scolaires + 10 autres établissements (enseignement supérieur, MFR...)
-  **26** centres aquatiques ou piscines
-  **344** bâtiments communaux ou intercommunautaires
-  Environ **160** autres bâtiments tertiaires divers publics (sanitaires et sociaux, sites touristiques, administrations, commerces), industriels, serres municipales...

Source bilan 2019 Biomasse Normandie

Ce programme est soutenu par





Biomasse Normandie en bref

Qui sommes-nous ?

Au service des territoires et de la population, l'association technique Biomasse Normandie accompagne les collectivités depuis 1983.

Biomasse Normandie, association indépendante, est **l'interlocuteur-clé du PBEN** (programme bois-énergie en Normandie) financé par l'ADEME, la Région et l'Union Européenne depuis 1995.

Notre action

Promouvoir le développement du bois-énergie sur toute la Normandie, et effectuer un accompagnement gratuit sur votre territoire : **études d'opportunités, accompagnements personnalisés, identification de votre projet, approche économique et faisabilité.**

Notre équipe d'ingénieurs se déplace sur le terrain, effectue un état des lieux, recense les bâtiments à chauffer. Les échanges avec les élus et les maîtres d'ouvrages permettent de calibrer le meilleur projet pour votre collectivité. Biomasse Normandie expert dans son domaine, est force de proposition.

Biomasse Normandie et les partenaires du programme (syndicats d'énergie, CUMA Normandie Ouest...) interviennent sur toute la région Normandie pour tous types de projets quelles que soient leurs tailles.

Nous conseillons et accompagnons les communes, les communautés de communes, les communautés d'agglomération, les départements normands, les organismes publics et parapublics (Office HLM, établissement de santé...).



En chiffres

21 salariés, un budget global de 1.3 M€ dont 1/3 provenant de l'activité bois-énergie à l'initiative d'une cinquantaine de réalisations bois-énergie en Normandie.



L'équipe technique Biomasse Normandie dédiée au PBEN

Quatre ingénieurs dynamiques hautement qualifiés (INSA, Arts et Métiers...). Dotés de 15 années d'expérience, ils interviennent tout au long de l'année dans des écoles d'ingénieurs pour animer des cours, des conférences et débats.

5 raisons de faire le choix du bois-énergie

1. CLIMAT. Je réduis les émissions de gaz à effet de serre et je produis de la chaleur pour mes bâtiments avec une énergie d'avenir comme le bois plutôt que les énergies fossiles (gaz, fioul, électricité).

2. ÉCONOMIE. Je stabilise ma facture énergétique et bénéficie d'une meilleure maîtrise des coûts à long terme. Je peux bénéficier de subventions publiques (ADEME, Région, Union Européenne, Départements).

3. EMPLOI. Je crée et maintiens des emplois locaux non délocalisables.

4. PROXIMITÉ. J'utilise un énergie locale et procure ainsi une plus grande autonomie énergétique à mon territoire.

5. INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE. Je relocalise les dépenses énergétiques de ma collectivité sur le territoire (*plus besoin du fioul importé du Moyen Orient et du gaz importé de Norvège et d'Algérie*).



Alençon - 61



Caen - 14



Neufchâtel-en-Bray - 76

Ils ont bénéficié de l'accompagnement de Biomasse Normandie



M. Fossard

Maire de Hauteville-la-Guichard (50)

“ J'ai beaucoup apprécié la disponibilité de Biomasse Normandie durant toutes les étapes de notre projet de remplacement de la vieille chaudière fioul du bâtiment école/mairie de la commune ; avoir une étude comparative économique « neutre » entre tous les différents systèmes d'énergie a été prépondérant pour faire adhérer les autres élus à la démarche et au choix définitif. Nous avons pu bénéficier de l'expertise de l'association, au côté de la maîtrise d'œuvre, pour optimiser la conception de la chaufferie bois. ”



M. Lefrançois

Maire de Neufchâtel-en-Bray (76)

“ Cela a été un vrai plaisir de bénéficier de l'accompagnement de Biomasse Normandie, qui a rapidement intégré les attentes de la collectivité vis-à-vis du projet et de son approvisionnement en bois. Notre projet de création d'un réseau de chaleur a été mis sur de bons rails et nous avons pu engager les phases opérationnelles à la suite de leur intervention. L'approvisionnement de la chaudière, issu pour partie de plaquettes bocagères locales, a contribué à l'émergence d'une filière bois énergie Brayonne. ”

Le saviez-vous ?

Qu'est-ce que le bois-énergie ? Le bois-énergie désigne l'utilisation du bois en tant que combustible, employé sous différentes formes (principalement bois déchiqueté, granulés et bûches) et dans différentes installations (domestiques, agricoles, collectives et tertiaires ou industrielles...), alimentant ou non des réseaux de chaleur).

Ce combustible a diverses origines :

- forestière (forêt et sylviculture), bocagère ou agroforestière (haies, bosquets, vergers, etc.), paysagère (entretien des parcs et jardins, etc.), industrielle (sous-produits issus de la transformation du bois), déchet (bois fin de vie et bois déchet),
- le bois-énergie permet également l'entretien du territoire notamment les 100 000 km de haies bocagères en Normandie, des arbres d'alignement, de la forêt.

Le bois est-il une énergie renouvelable ?

On parle d'énergie renouvelable si son utilisation n'a pas pour conséquence la disparition irrémédiable de la ressource et si elle se régénère à l'échelle d'une vie humaine. C'est le cas de la forêt française qui ne met que quelques dizaines d'années à se renouveler contrairement aux énergies fossiles, telles que le gaz, le charbon ou le pétrole qui ont mis des millions d'années à se former. La gestion durable des forêts permet, de surcroît, de rendre cette ressource inépuisable par le renouvellement permanent du stock de bois.

Les réponses de Biomasse Normandie

Ai-je besoin d'avoir du bois sur mon territoire ?

Non pas spécialement, les fournisseurs de combustibles bois sont équipés et structurés en Normandie (moyens humains logistiques et techniques) pour approvisionner tout type de projet partout en Normandie. Sur les 230 000 tonnes de bois consommées pour le collectif et le tertiaire, 85 % sont issues des ressources Normandes.

Comment je fais pour approvisionner ma chaufferie ?

Comme pour les autres énergies, il suffit de signer un contrat avec un des nombreux fournisseurs de bois normands.

Quel impact sur la qualité de l'air l'installation d'une chaufferie bois va-t-elle avoir ?

La combustion non maîtrisée de la biomasse est susceptible d'émettre des polluants atmosphériques et notamment des poussières. Afin de limiter ces émissions de particules, il faut : un matériel de bonne qualité, un combustible convenablement préparé et une maintenance régulière. Les chaudières collectives sont en outre équipées de systèmes de traitement des fumées de combustion.

Y a-t-il suffisamment de bois en Normandie ?

Oui, globalement, sur 5,3 millions de tonnes de ressources annuelles produites, on prélève seulement 55 %, il reste donc encore plus de 2 millions de tonnes de bois disponibles. Cette ressource régionale est donc largement sous-exploitée.

NOS PARTENAIRES



18 rue d'Armor 14000 Caen (France)
Tél. : (+33) 02 31 34 24 88. Fax : (+33) 02 31 52 24 91
E-mail : info@biomasse-normandie.org - www.bois-energie-normandie.fr